PAUVRETÉ

OIC/COMCEC-FC/34-18/D(27)

COMCEC

NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Octobre 2018

NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

Bien que la pauvreté ait considérablement diminué dans le monde au cours des dernières décennies, elle reste toujours un problème important dans le monde entier. La pauvreté a des dimensions et des taux différents en fonction des conditions de vie selon les régions géographiques et les pays.

Il existe différentes définitions de la pauvreté, et c'est essentiellement la capacité de répondre aux besoins essentiels. La pauvreté est couramment et fréquemment mesurée en termes monétaires. À cet égard, les seuils de 1,90 par jour et de 3,10 USD par jour acceptés par la Banque mondiale sont les valeurs de référence les plus fréquemment citées.[1]

La pauvreté est également définie en termes non monétaires d'une perfective multidimensionnelle. L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), calculé par le PNUD, considère les dénuements multiples de la population et leur chevauchement en termes de santé, d'éducation et des niveaux de vie. L'Indice de Développement Humain (IDH) est un autre indicateur non monétaire de la pauvreté, élaboré par le PNUD. Parallèlement à la santé, à l'éducation et aux niveaux de vie, l'IDH se concentre sur quelques éléments supplémentaires de ces dimensions, comme le revenu national brut.

La Pauvreté dans le Monde

L'un des objectifs les plus importants des Objectifs du millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, a été atteint en 2010. Cependant, la réalisation de cet objectif a principalement été dictée par les événements survenus en Chine, en Indonésie et dans d'autres pays d'Asie du Sud. La pauvreté n'a donc pas diminué de manière égale dans le reste du monde. La pauvreté reste un problème grave, en particulier en Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés. Un grand nombre de personnes (767 millions en 2013) à travers le monde vit sous le seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour.

Quand on examine la pauvreté en termes monétaires, le premier indice à prendre en compte est le PIB par habitant PPA (Parité du Pouvoir d'Achat). Le PIB moyen mondial par habitant en PPA était de $16,234 US en 2016. Cette moyenne était de $45,789 USD pour les pays à revenus élevés, de $16,755 US pour les pays à revenus moyens-élevés, de $11,439 pour les pays à revenus moyens, de $6,789 pour les pays à revenus moyens-faibles et de $1,973 pour les pays à revenus faibles (Figure 1). Ces chiffres montrent qu'il existe une disparité considérable parmi les pays. Alors que le Qatar a le PIB par habitant (PPA) le plus élevé avec 128,378 en dollars internationaux courants, la République Centrafricaine a le plus bas PIB par habitant avec 725,95 en dollars internationaux courants. Il existe également des problèmes importants relatifs à la répartition des revenus dans les pays.

[1] La définition de la «pauvreté extrême» de la Banque Mondiale a été révisée de manière à signifier de vivre avec moins de US$1.90 par jour, au lieu d'US$1,25 par jour, afin de refléter les dernières données relatives aux parités du pouvoir d'achat. De même, le montant d'US$2 par jour a été révisé pour passer à US$3.10 par jour.

Figure 1 : PIB par habitant (PPA) (en dollars internationaux courants)

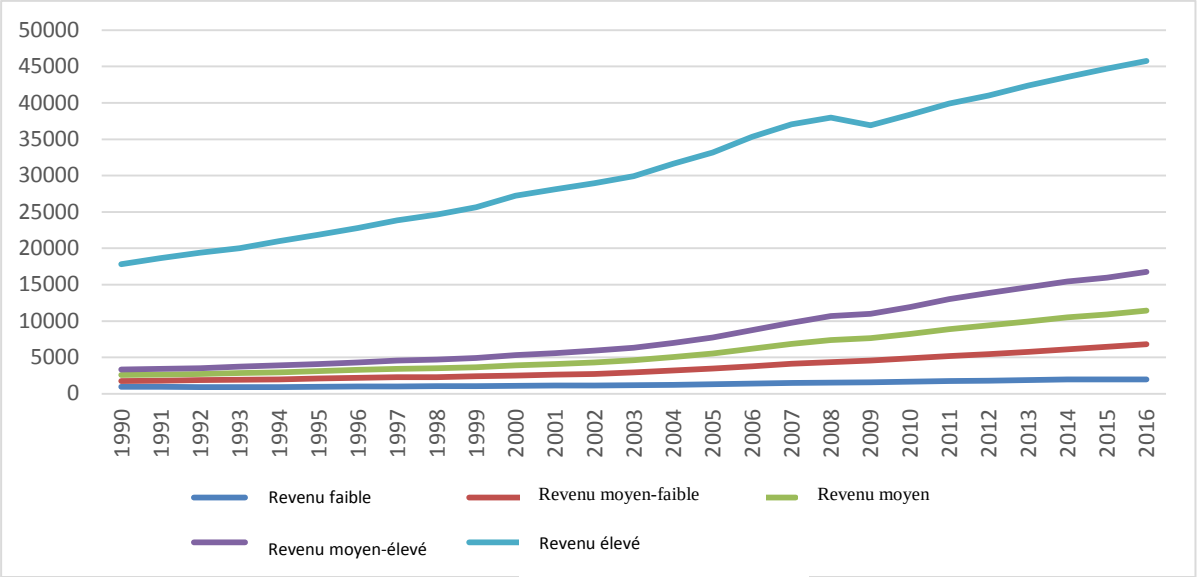

Source : Préparé par le BCC en utilisant les indicateurs du Développement dans le Monde de la Banque Mondiale.

Pour la plupart des pays, les niveaux de pauvreté ont diminué en termes monétaires au cours des trois dernières décennies. En effet, pour la période 1981-2013 des progrès significatifs ont été observés en ce qui concerne le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour. Ce taux était de 41,3% pour les pays à revenu moyen-élevé, de 42,5% pour les pays à revenu moyen-faible et de 67,1% pour les pays à revenu faible en 1990. Il est tombé à 2,3%, 15,9% et 46,9% respectivement pour ces groupes de revenu en 2013 (Figure 2).

Figure 2 : Proportion du nombre de pauvres pour 1.90 USD par jour (2011 PPA) (% de la population)

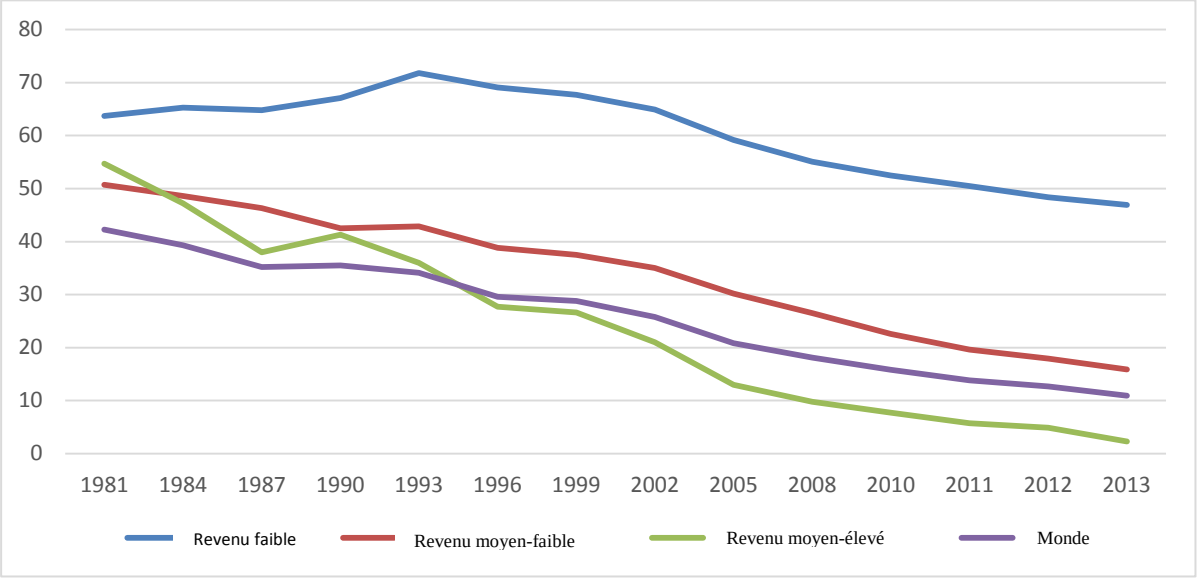

Source : Crée par les auteurs en utilisant les indicateurs du développement dans le Monde de la Banque Mondiale

La réduction des niveaux de pauvreté dans la plupart des pays est prometteuse ; cependant, certains pays ont des niveaux de pauvreté accrus.

La pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI

L'OCI, en tant que groupe, est composée de pays ayant des niveaux de développement différents provenant de diverses régions géographiques. 21 sur les 47 Pays les Moins Avancés (PMA) sont membres de l'OCI. À cet égard, le PIB par habitant des pays membres montre une composition très dispersée, variant d'US$1016 à 128,378 (PPA en dollars int. courants) en 2017[2]. De plus, le nombre de personnes vivant avec moins de $1.90 dollars américains par jour dans les Pays Membres de l'OCI s'élevait à près de 277.3 millions, soit 23.8% de la population totale de l'OCI en 2016.

La pauvreté Multidimensionnelle dans les pays membres de l'OCI.

Concernant le groupe de pays pour lequel MPI est calculé, on constate que la majorité des pays membres de l'OCI font partis de ce groupe. Parmi ces Pays Membres de l'OCI qui ont des valeurs MPI, 22% sont des pays à revenus moyens-élevés, 42% sont des pays à revenus moyens-faibles et 36% sont des pays à revenus faibles (Figure 3).[3] La population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle varie considérablement parmi les pays membres de l'OCI. Alors qu'au Kazakhstan ce taux n'est que de 1.1%, au Niger il atteint près de 90%. Au total, environ 15% de la population totale des Pays Membres de l'OCI vit dans des conditions de pauvreté multidimensionnelle.

Figure3 : La part des catégories de niveau de revenu pour les Pays Membres de l'OCI avec la pauvreté multidimensionnelle (%).

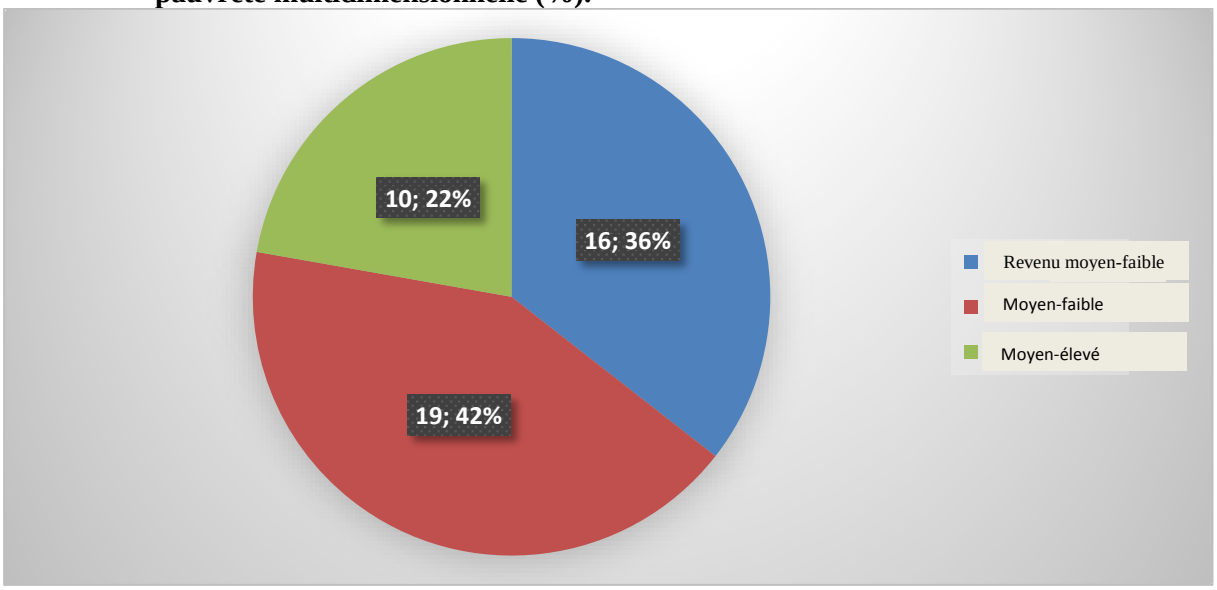

Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur le Pauvreté

La contribution de la privation en matière d'éducation à la pauvreté globale pour la région de l'OCI est entre 3,1% (Kazakhstan) et 52,8% (Égypte). La même portée pour la contribution de la privation en matière de la santé à la pauvreté globale est entre 10.4% (Afghanistan) et 90.4%

[2]Banque Mondiale, Indicateurs du Développement dans le Monde
[3] Perspectives 2017 du COMCEC sur la Pauvreté.

(Kazakhstan), et la contribution de la privation en matière de niveau de vie est entre 3.4% (Jordanie) et 54.5% (Ouganda).[4]

Niveaux de développement humain dans les Pays Membres de l'OCI

L'indice de développement humain (IDH) montre l'existence d'une augmentation du développement humain dans le monde entre 1990 et 2015 (Figure 4). La moyenne mondiale est passée de 0.597 à 0.717 au cours de cette période. La moyenne de l'OCI est passée de 0.500 à 0.621 et elle est restée nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE et de la moyenne mondiale au cours de la même période. Les valeurs moyennes de l'IDH de l'OCI étaient uniquement supérieures à celles des PMA. D'autre part, l'écart entre l'OCI et les pays en voie de développement s'est accru au cours des 25 dernières années. En 1990, il était de 0.014, alors qu'il a augmenté à 0.047 en 2015.

Figure 4 : Tendances de l'Indice de développement humain, 1990-2015

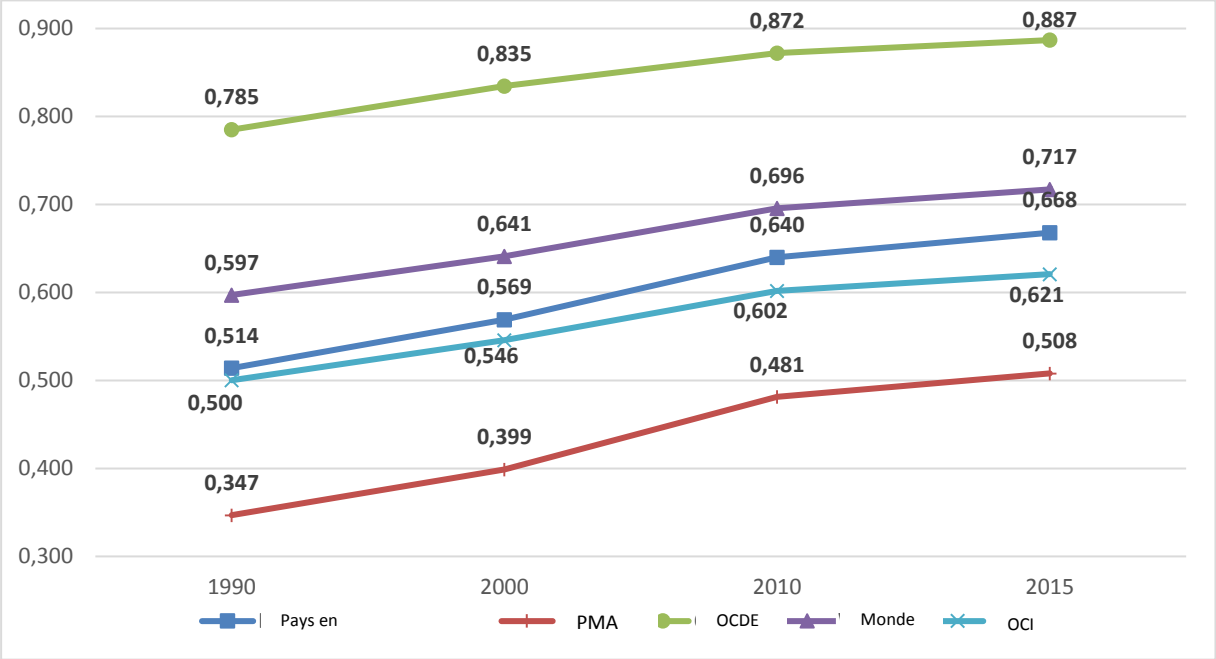

Source : PNUD 2016

Note : Les moyennes ne sont pas pondérées, c'est-à-dire que chaque pays dans les groupes a le même poids, indépendamment de sa population.

La Figure 5 montre l'évolution de l'IDH pour les états membres de l'OCI dans les différents groupes de revenus entre 1990 et 2015. Elle révèle qu'il y a eu une amélioration pour chaque groupe de revenus au cours de la période définie. Elle montre aussi clairement que les valeurs de l'IDH sont fortement associées au niveau de revenus. Les valeurs de l'IDH augmentent constamment à mesure que le niveau de revenu d'un groupe de pays augmente. Les pays à revenus élevés et à revenus moyens-élevés affichent des tendances d'IDH qui dépassent la moyenne de l'OCI. Par ailleurs, les pays à revenus moyens-faibles et à revenus faibles ont des valeurs d'IDH plus basse par rapport à la moyenne de l'OCI.

[4]PNUD, Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle 2018

Figure 5 : Tendances de l'indice de développement humain des Pays de l'OCI par groupes de revenus, 1990-2015

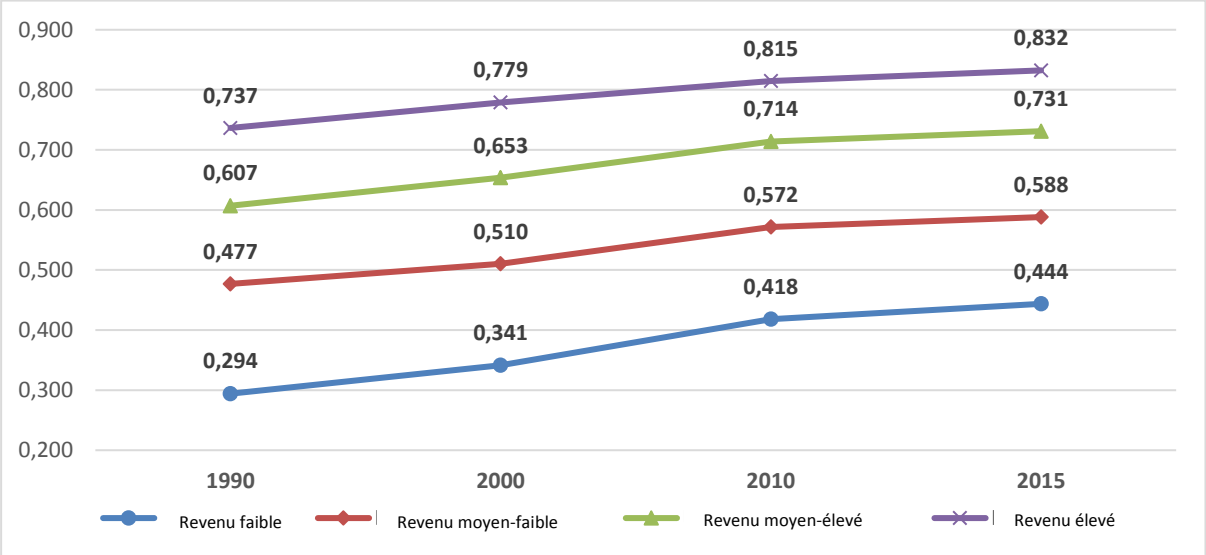

Source : Perspectives 2017 du COMCEC sur le Pauvreté
Note : Les moyennes ne sont pas pondérées, c'est-à-dire que chaque pays dans les groupes a le même poids, indépendamment de sa population.

Programme 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD)

Suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui s'étaient concentrés sur les défis des pays pauvres, le Programme 2030 pour le Développement Durable a un programme de développement plus global qui concerne tous les pays indépendamment de leur niveau de développement.

Depuis l'adoption des OMD, un énorme progrès a été entrepris sur le plan mondial ; toutefois, l'éradication de la pauvreté demeure l'un des principaux défis mondiaux pour le développement durable. Pour cette raison, le premier Objectif de Développement Durable a été défini comme suit : «Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde.»

Les principaux défis confrontés par les pays membres dans la réalisation des OMD étaient, entre autres, l'absence d'engagement envers les OMD, les infrastructures insuffisantes, les capacités institutionnelles sous-développées, y compris la capacité de mise en œuvre, le manque de ressources financières adéquates, la situation économique mondiale et les conditions commerciales défavorables, le manque de croissance inclusive, le manque d'un environnement favorable - y compris les conflits et les défis liés aux catastrophes - afin d'attirer les investissements et d'encourager le développement du secteur privé. Néanmoins, en prenant en compte les défis des OMD ainsi que le contexte plus ambitieux des ODD, la mise en œuvre des ODD revêt une importance cruciale.

Compte tenu de l'importance de la question, les programmes, projets et autres activités des institutions de l'OCI contribuant à la mise en œuvre des ODD sont suivis dans le cadre du COMCEC. À cet égard, conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le CCO résume les activités des institutions de l'OCI menées en vue de la mise en œuvre des ODD dans les pays membres et soumet un rapport aux sessions du COMCEC.

De plus, SESRIC a mené une enquête de tendance sur les priorités des pays membres en ce qui concerne les ODD et a présenté les résultats concernant les priorités des pays. SESRIC rendra compte des résultats de l'enquête à la 34ème Session du COMCEC.

- **Qualité de l'éducation dans les Pays Membres de l'OCI (Onzième Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté)**

L'éducation contribue pour beaucoup à briser le cycle de la pauvreté en conférant des compétences, en stimulant la productivité du travail et des gains du marché. Néanmoins, le lien entre la scolarisation et l'apprentissage est faible dans de nombreux pays en développement, y compris l'OCI. Les écoles font face à des problèmes structurels qui entravent l'apprentissage chez les enfants. La capacité et la qualité des enseignants, ainsi que les programmes mis à jour, comptent parmi les facteurs importants qui ont une incidence sur la qualité de l'éducation. De plus, le manque de compétences de base à acquérir au cours de la période d'enseignement pré-primaire a également une incidence négative sur les résultats des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire.

La 11ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté, tenue le 5 avril 2018, a élaboré sur la qualité de l'éducation dans les Pays Membres et a formulé des recommandations de politique concrètes à soumettre à la 34ème Session Ministérielle du COMCEC. Au cours de la réunion, les participants ont étudié le rapport de recherche intitulé «Qualité de l'éducation dans les Pays Membres de l'OCI» et «Perspectives de la Pauvreté du COMCEC 2017».

Le rapport de recherche susmentionné a révélé que le nombre de pays membres de l'OCI participant à des examens internationaux d'évaluation des étudiants comme PISA et TIMSS, avait augmenté depuis 2000. Alors que seulement 2 pays membres de l'OCI avaient participé au PISA et au TIMSS en 2000, ce nombre est passé à 11 pour le PISA et à 12 pour le TIMSS en 2015. Le rapport indique également qu'au moins cinq pays membres de l'OCI (Malaisie, Qatar, Indonésie, Kazakhstan et Turquie) ont réussi à améliorer les dernières séries de PISA ou de TIMSS. De plus, les scores moyens du PISA de l'OCI en mathématiques, en lecture et en sciences ont également augmenté.

Malgré ces améliorations, les pays membres de l'OCI en tant que groupe ont des retards par rapport aux autres groupes de pays dans toutes les grandes évaluations internationales. De nombreux pays membres de l'OCI sont confrontés à des défis importants pour améliorer la qualité de l'éducation. Les principaux problèmes identifiés dans le rapport de recherche sont les suivants : absence/insuffisance d'enseignement pré-primaire, problèmes d'installations physiques, y compris nombre d'écoles, qualité des enseignants et choix du métier, ainsi que l'écart entre riches et pauvres.

Tenant compte de ces défis, la onzième Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a formulé les recommandations de politique suivantes :

1. Augmenter à la fois la quantité et la qualité des enseignants, en particulier ceux qui enseignent dans les écoles desservant les défavorisés et les plus pauvres, en améliorant les taux de rémunération, les interventions pédagogiques, les incitations à la performance, la formation et la réforme des programmes
2. Accroître l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage grâce à l'adoption de nouveaux modèles basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)
3. Promouvoir de meilleures possibilités d'apprentissage pour la petite enfance grâce à un enseignement pré-primaire accessible et abordable
4. Assurer un universalisme progressif pour combler le fossé entre les résultats d'apprentissage des riches et des pauvres

5. Renforcer la responsabilité grâce à la participation des parents pour améliorer la prestation de l'éducation

Tous les rapports soumis à la Réunion et les présentations faites lors de la Réunion sont disponibles sur le site internet du COMCEC (www.comcec.org).

- **Aptitudes de développement dans l'OCI : Formation Professionnelle (Douzième Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté)**

Le renforcement des compétences est d'une importance cruciale pour éradiquer la pauvreté, car les étudiants issus de familles pauvres et/ou défavorisées préfèrent généralement l'enseignement professionnel à un enseignement purement académique pour une intégration plus rapide et plus en douceur sur le marché du travail. Pour que le développement des compétences réduise activement la pauvreté dans les pays de l'OCI, les écoles professionnelles doivent répondre aux besoins d'apprentissage de l'industrie et utiliser des méthodes d'apprentissage modernes. À cet égard, les apprentissages, les stages et autres opportunités éducatives en entreprise pour les jeunes jouent également un rôle déterminant.

La 12ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté, tenue le 4 octobre 2018, a élaboré sur la qualité de l'éducation professionnelle dans les Pays Membres et a formulé des recommandations de politique à soumettre à la 34ème Session Ministérielle du COMCEC. Au cours de la réunion, le rapport de recherche intitulé «Développement des compétences : L'enseignement professionnel dans les Pays Membres de l'OCI» et «Perspectives 2017 du COMCEC sur la Pauvreté» ont été examinés par les participants.

Le rapport de recherche précité a révélé que de nombreux jeunes ne pourraient pas participer à des formations de compétences en raison des frais de scolarité et autres coûts connexes. Il a également souligné l'absence de liens industriels avec les institutions d'EFTP dans de nombreux pays membres de l'OCI. En outre, le niveau de compétence et de connaissance des enseignants dans les secteurs de l'EFTP ainsi que leur expérience industrielle pratique doivent être améliorés dans de nombreux pays membres de l'OCI. Les données montrent également qu'en raison du manque de connaissances et de sensibilisation à l'EFTP et du statut social relativement faible des diplômés de l'EFTP, les parents envoient principalement leurs enfants dans des établissements d'enseignement public plutôt que dans des établissements d'EFTP.

Tenant compte de ces défis, la 12ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a formulé les recommandations suivantes :

1. Améliorer l'accès des étudiants/jeunes pauvres à l'enseignement professionnel en éliminant/réduisant les frais de scolarité, en offrant des plans de bourses mensuelles et en fournissant des installations adéquates (logement) pour les étudiants venant de régions éloignées
2. Faire correspondre les compétences des institutions d'EFTP aux exigences industrielles grâce à une mise à jour du curriculum axée sur l'emploi et sur la demande et sur l'amélioration des installations des institutions d'EFTP
3. Augmenter à la fois la quantité et la qualité des enseignants dans le secteur de l'EFTP en leur proposant des programmes de développement professionnel, un rattachement industriel et une reconnaissance de leur travail
4. Accroitre la sensibilisation à l'EFTP et à la reconnaissance sociale de ses diplômés afin d'accroître le nombre d'inscriptions dans les secteurs d'EFTP et de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les diplômés qualifiés

- **Financement de Projets du COMCEC**

Par le biais de son Mécanisme de Financement de Projets, le BCC accorde des subventions aux projets sélectionnés proposés par les États Membres et les institutions concernées de l'OCI déjà inscrites au Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté.

Quatre projets dans le domaine de la coopération sur l'allègement de la pauvreté sont en cours de réalisation en 2017 par l'Albanie, l'Indonésie, la Gambie et le Suriname. L'Albanie a mis en œuvre le projet intitulé : «Création d'une feuille de route pour un service social intégré pour le logement» avec la participation de l'Indonésie et la Turquie. L'objectif du projet était d'entreprendre des recherches de politiques pour l'établissement d'un système d'information de gestion de logement social au Ministère de Développement Urbain d'Albanie. Les activités du projet comportaient la préparation de lignes directrices par le biais du partage d'expériences entre les pays partenaires et l'organisation d'un atelier de travail international en Albanie. À ces fins, les lignes directrices ont été préparées et présentées lors de l'atelier de travail qui s'est tenu les 3-5 juillet 2017 en Albanie, avec la participation des pays partenaires. De plus, dans le cadre du projet, une visite sur le terrain a été organisée dans des logements sociaux à Tirana.

L'Indonésie a mis en œuvre le projet intitulé : «Renforcer les moyens de subsistance locales et durables pour activer les pauvres en ouvrant une voie de marketing par le commerce électronique.» L'objectif de ce projet était d'entreprendre des activités afin de créer des moyens de subsistance locales par le commerce électronique, pour les pauvres d'Indonésie. Le projet consistait en des programmes de formation et un atelier de travail. Dix-huit programmes de formation sur le développement et la commercialisation de produits ont été organisés dans plusieurs villes d'Indonésie à l'intention des pauvres, afin d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits et de leur apprendre à développer leur marché par le biais du commerce électronique. Au cours de l'atelier de travail international, les participants des pays partenaires du Bangladesh, de la Malaisie et du Pakistan ont présenté des exposés sur la situation actuelle dans leur pays et partagé leurs expériences.

La Gambie a mis en œuvre un projet intitulé «Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des petites entreprises pour les femmes en Gambie, au Sénégal et en Sierra Leone.» L'objectif de ce projet est de partager les expériences et les bonnes pratiques dans l'entrepreneuriat, le développement des entreprises et la gestion des entreprises pour les femmes. Les activités du projet comportaient l'organisation d'un programme de formation pour les formateurs en entrepreneuriat et la gestion de petites entreprises pour les femmes, avec la participation des pays partenaires, Le Sierra Leone et le Sénégal.

Le Suriname a mis en œuvre le projet intitulé «La professionnalisation de la garde d'enfants dans certains pays de l'OCI.» L'objectif du projet était de partager les informations sur les normes du développement infantile pour la professionnalisation et l'institutionnalisation de la garde d'enfants. Les activités du projet comptaient l'organisation d'un programme de formation sur les normes du développement infantile pour la professionnalisation et l'institutionnalisation de la garde d'enfants, avec la participation des pays partenaires, le Nigeria et la Guyane.

Il existe deux projets dans la zone de coopération pour l'allègement de la pauvreté en 2018 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. L'Indonésie a mis en œuvre le projet intitulé «Amélioration du système de guichet unique pour la protection sociale et la réduction de la pauvreté dans les Pays de l'OCI». Dans le cadre de ce projet, les pays partenaires sont le Pakistan, le Bangladesh et l'Azerbaïdjan. Le projet vise à améliorer la capacité des facilitateurs locaux et de la communauté de mentors en matière de protection sociale et de programme d'allègement de la pauvreté. Le projet comprenait une conférence, un atelier de travail et trois programmes de formation. Lors de la conférence, les participants des pays partenaires ont partagé des idées et des expériences de pays sur le sujet du projet. Lors de l'atelier de travail, le contenu et les modules du

programme de formation ont été préparés avec la contribution des pays partenaires. Dans les programmes de formation, qui consistaient en format de formation de formateurs, les facilitateurs locaux ont acquis les connaissances et compétences nécessaires en matière d'analyse intégrée des données pour la planification et la budgétisation ; compétences de communication et de plaidoyer dans le contexte de l'assistance et de l'autonomisation de la communauté ; compétences de gestion de cas liées aux programmes de protection sociale et d'allègement de la pauvreté.

La Gambie est en train de mettre en œuvre le projet «Formation sur l'esprit d'entreprise pour les enseignants dans les Pays de l'OCI sélectionnés» avec le Sénégal et le Cameroun. L'objectif du projet est de familiariser les enseignants aux compétences en entrepreneuriat, afin de renforcer davantage les capacités de production des élèves. Le projet comprend un programme de formation qui conduira à la modernisation et à l'intégration des modules sur l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires de la Gambie et des pays partenaires.

- **Programmes en cours pour réduire la pauvreté dans le cadre du COMCEC**

Autres programmes en cours pour l'allègement de la pauvreté dans le cadre du COMCEC sont : Le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique - PSDA (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement - FSID (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Programme de Formation Professionnelle de l'OCI (OCI-PFP) (au sein du SESRIC).

- Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) est un fonds spécial créé dans le but de réduire la pauvreté et axé sur le développement humain, l'agriculture, le développement rural et les infrastructures de base. Le budget ciblé du Fonds est d'US$ 10 milliards. Dès Avril 2018, le montant total des contributions reçues s'élève à 2.584 milliards de dollars américains. Le montant cumulatif des approbations a atteint US$734,42 millions pour 117 opérations dans 33 Pays Membres. La FSID a adopté 3 nouveaux programmes fondés sur des subventions : i) Deuxième génération de l'Alliance contre la cécité évitable pour laquelle US$250 millions ont été alloués pour 1,5 million d'opérations ophtalmologiques et 10 millions d'examens de la vue et de lunettes médicales pour les écoliers. ii) Le FSID a approuvé une contribution d'US$ 10,0 millions sur 10 ans pour un Programme de bourses d'études pour les pauvres dans les pays membres de la BID. Ce programme viendra s'ajouter au programme de Bourses d'études de la BID. iii) Le FSID a approuvé une contribution d'US$ 5,0 millions sur cinq ans au Programme de la Coalition pour l'arrêt de la fistule obstétricale.

- Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) est un autre programme mis au point pour alléger la pauvreté dans les États Membres africains en augmentant la croissance économique, en améliorant la productivité du secteur agricole et en créant des opportunités d'emplois. Le capital ciblé du PSDA est d'US$12 milliards. Le montant total des approbations a atteint US$5,509 milliards depuis le début du Programme. Les décaissements au titre des approbations de la SPDA s'élèvent à US$2,248 milliards, soit 46% du total des approbations. Les produits du Programme comprennent plus de 2 500 km de routes construites ou modernisées, en plus de deux nouveaux aéroports nationaux ; plus de 900 MW d'électricité produite dans six pays ; plus de 200 000 mètres cubes d'eau potable rendus accessibles à plus de 50 000 ménages chaque jour ; plus de 420 nouvelles écoles primaires et secondaires (dont 120 nouvelles madrassas) construites, donnant lieu à plus de 1 400 salles de classe ; plus de 10 nouveaux hôpitaux et plus de 120 cliniques, centres de santé et centres de soins de santé primaires construits ou modernisés ; environ 10 réserves stratégiques de céréales construites ; et plus de 800 000 hectares de terres développées et cultivées, y compris des terres marginales.

- Le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) est mis en œuvre par le SESRIC afin de renforcer les capacités des pays membres dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Dans le cadre de l'OCI-VET, certaines des activités de renforcement des capacités sont les suivantes : programme de formation des enseignants de l'EFTP, programmes de certification et de formation modulaire, normes professionnelles et système de certification et d'assurance de la qualité.